

Anheuser-Busch InBev Annonce les Conditions de Prix pour USD 15,5 milliards d'Obligations

Anheuser-Busch InBev SA/NV ("AB InBev") (Euronext: ABI) (NYSE: BUD) (MEXBOL: ANB) (JSE: ANH) a annoncé aujourd'hui que sa filiale Anheuser-Busch InBev Worldwide ("ABIWW" ou "l'Emetteur") a déterminé les conditions financières d'une émission d'obligations pour un montant total en principal de USD 15.500.000.000.

La clôture de l'émission est prévue le 23 janvier 2019, en fonction des conditions de clôture. Les obligations comprennent les séries suivantes :

Titre de la Série d'Obligations (ensemble, les "Obligations")	Montant Total en Principal	Date de Maturité	Prix de souscription public	Taux d'intérêt
Obligations à 4,150% venant à échéance en 2025	USD 2.500.000.000	23 janvier 2025	99,900%	4,150%
Obligations à 4,750% venant à échéance en 2029	USD 4.250.000.000	23 janvier 2029	99,685%	4,750%
Obligations à 4,900% venant à échéance en 2031	USD 750.000.000	23 janvier 2031	99,641%	4,900%
Obligations à 5,450% venant à échéance en 2039	USD 2.000.000.000	23 janvier 2039	99,722%	5,450%
Obligations à 5,550% venant à échéance en 2049	USD 4.000.000.000	23 janvier 2049	99,667%	5,550%
Obligations à 5,800% venant à échéance en 2059	USD 2.000.000.000	23 janvier 2059	99,645%	5,800%

Les obligations seront émises par ABIWW et seront entièrement et inconditionnellement garanties par AB InBev, Brandbrew S.A., Brandbrev S.à r.l., Cobrew NV/SA, Anheuser-Busch InBev Finance Inc. et Anheuser-Busch Companies, LLC. Les obligations seront des obligations chirographaires de rang senior de l'Emetteur et auront le même rang que les autres obligations chirographaires non subordonnées existantes et futures de l'Emetteur.

Les obligations sont libellées en dollars américains et tant le capital que les intérêts seront payés en dollars américains, comme décrit de manière plus détaillée dans le supplément de prospectus préalable du 10 janvier 2019, déposé auprès de la Securities and Exchange Commission des Etats Unis (la "SEC") et disponible sur www.sec.gov.

Le produit net de l'émission sera utilisé aux fins générales de l'entreprise, en ce compris le remboursement de dettes venant à maturité en 2021 jusqu'en 2024 et 2026, et inclus le financement des offres publiques précédemment annoncées par la Société. Les obligations ont été offertes en tant qu'offre préalable d'AB Inbev déposée auprès de la SEC au moyen du Formulaire F-3 le 19 mars 2018 enregistrée au titre de la déclaration d'enregistrement préalable.

L'Emetteur a déposé une déclaration d'enregistrement (comportant un prospectus) auprès de la SEC pour l'offre à laquelle la présente communication se rapporte. Toute offre de titres sera faite au moyen du supplément du prospectus et de prospectus accompagnant relatifs à l'offre. Des copies du prospectus et du supplément du prospectus, ainsi que tout document que l'Emetteur a déposé auprès de la SEC contenant des informations plus complètes sur l'Emetteur et cette offre, peuvent être obtenus, gratuitement, en sélectionnant Anheuser-Busch InBev SA/NV sur le site web de la SEC sur www.sec.gov, ou en demandant des copies à Anheuser-Busch InBev SA/NV par écrit ou par téléphone. Alternativement, une copie du prospectus relatif à l'offre peut être obtenue auprès de Barclays Capital Inc., c/o Broadridge Financial Solutions 1155 Long Island Avenue, Edgewood, NY 11717 ou par téléphone au 1-888-603-5847 ou par email à l'adresse barclaysprospectus@broadridge.com; Citigroup Global Markets Inc., c/o Broadridge Financial Solutions, 1155 Long Island Avenue, Edgewood, NY 11717, ou par téléphone au (800) 831-9146 ou par email à l'adresse prospectus@citi.com; ou auprès de Deutsche Bank Securities Inc., 60 Wall Street, New York, NY 10005 ou par téléphone au (800) 503-4611 ou par email à l'adresse prospectus.CPDG@db.com; ou auprès de J.P. Morgan Securities LLC, 383 Madison Avenue, New York, New York, 10179, Attention: Investment Grade Syndicate Desk, 3rd Floor ou par téléphone au 1-212-834-4533; ou auprès de Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith Incorporated, 200 North College Street, 3rd floor, Charlotte NC 28255-0001, Attn: Prospectus Department ou par téléphone au 1-800-294-1322 ou par email à l'adresse dg.prospectus_requests@baml.com.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'une offre d'achat de titres, et il n'y aura pas de vente de ces titres dans aucun Etat ou juridiction dans lequel une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant que les titres soient inscrits ou que leur placement ne soit permis en vertu des lois sur les valeurs mobilières de l'Etat ou juridiction concernée.

Des versions anglaise, néerlandaise et française de ce communiqué de presse seront disponibles sur www.ab-inbev.com.

Règlement PRIIPS / Directive Prospectus / Interdiction de la Vente à des Investisseurs de Détail dans l'EEE

Les Obligations ne seront pas destinées à être offertes, vendues ou autrement mises à la disposition de, et ne pourront pas être offertes, vendues ou autrement mises à la disposition de tout investisseur de détail dans l'Espace Economique Européen ("EEE"). A ces fins, un investisseur de détail désigne une personne qui remplit un (ou plusieurs) des critères suivants: (i) être un "client de détail" au sens de l'article 4, paragraphe 1, point 11), de la directive 2014/65/UE (telle que modifiée, "**MiFID II**") ; ou (ii) être un "client" au sens de la Directive 2002/92/CE (telle que modifiée, "**la Directive sur l'intermédiation en assurance**") lorsque celui-ci ne correspondrait pas à la définition d'un client professionnel donnée à l'article 4, paragraphe 1, point 10) de MiFID II ; ou (iii) ne pas être un investisseur qualifié au sens de la Directive 2003/71/EC (telle que modifiée, la "**Directive Prospectus**"). En conséquence, aucun document d'information clé requis par le Règlement (UE) no 1286/2014 (telle que modifié, "**le Règlement PRIIPS**") pour l'offre, la vente ou la mise à disposition des Obligations à des clients de détail dans l'EEE n'a été préparé et dès lors toute offre, vente ou mise à disposition des Obligations à des clients de détail dans l'EEE pourrait être illicite au regard du Règlement PRIIPS.

La distribution de ce communiqué et d'autres informations en relation avec l'offre peuvent faire l'objet de restrictions légales dans certaines juridictions et les personnes qui entrent en possession de ce document ou d'autres informations auxquelles il y est fait référence doivent s'informer de et respecter telle restriction. Le non-respect de ces restrictions peut constituer une violation des lois applicables aux valeurs mobilières dans ces juridictions.

CONTACTS CHEZ ANHEUSER-BUSCH INBEV

Média

Pablo Jimenez

Tel: +1 212 573 9289

E-mail: pablo.jimenez@ab-inbev.com

Aimee Baxter

Tel: +1 718 650 4003

E-mail: aimee.baxter@ab-inbev.com

Ingvild Van Lysebetten

Tel: +32 16 276 608

E-mail: ingvild.vanlysebetten@ab-inbev.com

Investisseurs

Lauren Abbott

Tel: +1 212 573 9287

E-mail: lauren.abbott@ab-inbev.com

Mariusz Jamka

Tel: +32 (0)16 276 888

E-mail: mariusz.jamka@ab-inbev.com

Jency John

Tel: +1 646 746 9673

Email: jency.john@ab-inbev.com

Investisseurs dans des titres à revenus fixes

Gabriel Ventura

Tel: +1-212-478-7031

E-mail: gabriel.ventura@ab-inbev.com

Suma Prasad

Tel: +1-212-503-2887

E-mail: suma.prasad@ab-inbev.com

Communiqué légal

Le présent communiqué de presse contient des « déclarations prévisionnelles ». Ces déclarations reposent sur les attentes et points de vue actuels du management d'AB InBev quant aux événements et évolutions futurs et sont soumises à des incertitudes et des changements au gré des circonstances. Les déclarations prévisionnelles contenues dans ce communiqué incluent, entre autres, des déclarations relatives au regroupement d'activités de AB InBev avec ABI SAB Group Holding Limited et d'autres déclarations autres que des faits historiques. Les déclarations prévisionnelles comprennent typiquement des mots ou expressions tels que « pourrait », « devrait », « croire », « avoir l'intention », « s'attendre à », « anticiper », « viser », « estimer », « probable », « prévoir » ou d'autres mots ou expressions ayant une portée similaire. Toutes les déclarations qui ne sont pas relatives à des données historiques sont des déclarations prévisionnelles. Vous ne devriez pas accorder une confiance excessive à ces déclarations prévisionnelles, qui reflètent le point de vue actuel du management d'AB InBev, sont sujettes à de nombreux risques et incertitudes au sujet d'AB InBev et sont dépendantes de nombreux facteurs, qui pour certains sont en dehors du contrôle d'AB InBev. Des facteurs, risques et incertitudes importants peuvent entraîner des différences sensibles entre les résultats réels et les résultats escomptés, y compris l'aptitude à réaliser des synergies dans le cadre du regroupement d'activités avec ABI SAB Group Holding Ltd., ainsi que les risques et incertitudes relatifs à AB InBev décrits au point 3.D de son Rapport Annuel inclus dans le Formulaire 20-F (« Form 20-F ») déposé auprès de la SEC le 19 mars 2018. D'autres facteurs inconnus ou imprévisibles peuvent entraîner des différences sensibles entre les résultats réels et les résultats énoncés dans les déclarations prévisionnelles.

Les déclarations prévisionnelles doivent être lues conjointement avec les autres avertissements et mises en garde contenus dans d'autres documents, y compris le Formulaire 20-F le plus récent d'AB InBev, les rapports inclus dans le Formulaire 6-K, et tout autre document qu'AB InBev a rendu public. Toute déclaration prévisionnelle contenue dans le présent communiqué doit être lue dans son intégralité à la lumière de ces avertissements et mises en garde, et il ne peut être garanti que les résultats effectifs ou les évolutions attendues par AB InBev se réaliseront ou, dans l'hypothèse où ceux-ci se réaliseraient de manière substantielle, qu'ils auront les conséquences ou effets attendus sur AB InBev, ses affaires ou ses opérations. Sauf lorsque cela est requis par la loi, AB InBev ne s'engage pas à publier des mises à jour ou de réviser ces déclarations prévisionnelles, à la lumière de nouvelles informations, événements futurs ou autre.

À propos d'Anheuser-Busch InBev

Anheuser-Busch InBev est une société cotée en bourse (Euronext: ABI) basée à Leuven, en Belgique, avec des cotations secondaires à la Bourse du Mexique (MEXBOL: ANB) et d'Afrique du Sud (JSE: ANH) et une cotation d'American Depositary Receipts à la Bourse de New York (NYSE: BUD). Notre Rêve est de rassembler les gens pour un monde meilleur. La bière, premier réseau social, rassemble les gens depuis des milliers d'années. Nous avons à cœur de développer de grandes marques qui résistent à l'épreuve du temps et de brasser les meilleures bières en utilisant les ingrédients naturels de la plus haute qualité. Notre portefeuille diversifié de plus de 500 marques de bières comprend les marques mondiales Budweiser®, Corona® et Stella Artois® ; les marques multi-pays Beck's®, Castle®, Castle Lite®, Hoegaarden® et Leffe® ; et des championnes locales telles que Aguila®, Antarctica®, Bud Light®, Brahma®, Cass®, Chernigivske®, Cristal®, Harbin®, Jupiler®, Klinskoye®, Michelob Ultra®, Modelo Especial®, Quilmes®, Victoria®, Sedrin®, Sibirskaia Korona®, et Skol®. Notre héritage brassicole remonte à plus de 600 ans, traversant les continents et les générations. De nos racines européennes ancrées dans la brasserie Den Hoorn à Leuven en Belgique, à l'esprit innovateur de la brasserie d'Anheuser & Co à St. Louis aux Etats-Unis, à la création de la Brasserie Castle en Afrique du sud lors de la ruée vers l'or à Johannesburg, ou encore à Bohemia, la première brasserie au Brésil. Géographiquement diversifiés avec une exposition équilibrée sur les marchés émergents et matures, nous misons sur les forces collectives d'environ 200.000 collaborateurs basés dans plus de 50 pays de par le monde. En 2017, AB InBev a réalisé un chiffre d'affaires de 56,4 milliards de dollars US (à l'exclusion des joint-ventures et des entités associées)